

Une offensive antichrétienne

Publié le 1 janvier 2004
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
4 minutes

Officiellement, d'après les évêques de France, la laïcité est « apaisée » et représente le meilleur régime possible des relations entre l'Eglise et l'Etat, au point qu'ils militent positivement pour le maintien en l'état de la loi de 1905, pourtant solennellement condamnée par le pape Pie X (il faut dire que, selon l'expression perfide de François Mauriac, « saint Pie X n'est pas un saint de leur paroisse »).

Cette « laïcité apaisée » est en réalité pure fiction, comme l'a toujours été la prétendue laïcité depuis plus de 200 ans, faux nez dissimulant une hostilité militante à l'Eglise catholique, une volonté méthodique de déchristianiser notre pays. C'est donc sans surprise, mais non sans inquiétude, que nous devons constater depuis quelques mois une offensive antichrétienne.

Le premier assaut est lié au préambule du projet de Constitution européenne. Ce préambule rappelle succinctement les racines historiques de l'Europe. Or, il réussit le tour de force de parler de la Grèce et de Rome, de l'humanisme et des Lumières... et de faire l'impasse sur le christianisme et sur l'Eglise. Cela revient à parler de l'Arabie saoudite sans parler de l'islam, du Tibet sans parler du bouddhisme, une absurdité éclatante.

Bien entendu, cette omission est tout sauf involontaire. Elle provient d'une intervention directe et spécifique du Président de la République française, Jacques Chirac.

Quelques mois plus tard, c'est au tour du Premier ministre, Monsieur Raffarin, d'apporter sa pierre à la déchristianisation. Dans le cadre d'une nouvelle contribution pour les personnes âgées et dépendantes, il décide de supprimer un jour de congé... et choisit le lundi de Pentecôte. Pourtant, il existe deux jours fériés consacrés aux deux armistices successifs, dont le dernier (8 mai) a été institué il y a moins de trente ans, quand le lundi de Pentecôte bénéficie de plus d'un millénaire d'histoire religieuse, et de 150 ans d'histoire républicaine.

Actuellement, un grand débat agite notre pays celui du voile islamique à l'école. Des commissions, des projets de loi surgissent de tout côté. La solution vers laquelle on se dirige est l'interdiction pure et simple des signes religieux. Ainsi, pour quelques voiles ostentatoires (pour lesquels l'arsenal juridique actuel est amplement suffisant), ce seront... des millions de croix de baptême qui vont être interdites dans les écoles françaises.

Oserai-je cependant un paradoxe ? Je crois que ces trois événements, si graves soient-ils, ne sont pas les plus graves. Je crois que le plus grave assaut antichrétien est aujourd'hui mené contre un simple film, celui de Mel Gibson intitulé La Passion.

Car les affaires du préambule de la Constitution, de la suppression du lundi de Pentecôte et de l'interdiction des signes religieux peuvent trouver un prétexte dans des motifs d'ordre public, de nécessité économique, d'unanimité culturelle, etc. Mais la campagne internationale contre un film relatant la Passion du Christ en suivant la lettre des Evangiles est en réalité un premier galop d'essai en vue de l'interdiction du texte même des Evangiles au prétexte que ceux-ci seraient « antisémites ».

Voilà pourquoi Fideliter titre sur ce film, et vous propose un petit dossier d'information à ce sujet. Le film lui-même sera bon ou médiocre, réussi ou raté, ce n'est pas à proprement parler notre problème. Mais si les forces ennemies de la chrétienté parviennent à interdire la diffusion de ce film à l'unique motif que, reprenant strictement les Evangiles, il serait « antisémite », alors cette interdiction sera un puissant levier pour faire interdire un jour purement et simplement les Evangiles, ou du moins ne permettre que des versions « expurgées ». Il y a là un vrai danger, contre lequel nous devons nous mobiliser.

Abbé Régis de Cacqueray-Valménier